

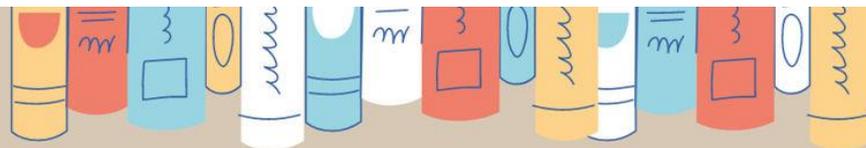
# ))) L'ECHO

DE HAUTEVILLE



Photo prise par M. Claude Haymoz

N° 77 / Novembre 2024



## Venez découvrir notre Bibliothèque

### Horaires

Lundi: 17h-18h15  
Mercredi: 14h-16h  
1er samedi du mois: 10h-11h15

### Tarifs

adulte: 17chf  
enfant: 10chf  
gratuit pour les poussins

Chemin des Branches 5  
1648 Hauteville

Contact : [lis-moi-tout@hotmail.com](mailto:lis-moi-tout@hotmail.com)  
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliothèque>



## Téléchargez iGruyère !

Retrouvez toutes les actualités officielles  
de la commune sur iGruyère

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- Des travaux sont en cours ?

Recevez toutes les dernières  
informations communales  
grâce à iGruyère !



Téléchargez dès  
maintenant iGruyère !

App Store

Google Play

cobalt.

## Sommaire

Convocation à l'assemblée communale	p. 4
Budget 2025	p. 5
Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value	p. 5
Bâtiment de l'ancienne laiterie – fin des travaux	p. 6
Feux de signalisation – traversée route cantonale	p. 6
Déneigement routes communales – Taille des haies	p. 7
St-Nicolas	p. 7
Création d'un jardin du souvenir et d'un chemin en pavés au cimetière	p. 8
Guichet virtuel	p. 9
Cartes d'élimination des déchets	p. 9
Eau communale	p. 10
Prévention	p. 11
Billets dégriffés Commune	p. 13
Réduction des primes à l'assurance-maladie	p. 14
Groupe de jeux – Ecole maternelle	p. 15
Pro Senectute	p. 16
Concerts de l'Avent	p. 17
Fenêtres de l'Avent	p. 18
Puériculture – Calendrier des consultations	p. 19
Urgence médicale – Que faire ?	p. 20
Numéros utiles	p. 26
Sapins	p. 27
Fermeture bureau communal – Vacances de fin d'année	p. 27
Calendrier déchetterie	p. 28

# Assemblée communale - Convocation

Les citoyennes et citoyens acti-ve-f-s de la Commune de Hauteville sont convoqué-e-s en assemblée communale ordinaire le

## **Lundi 9 décembre 2024, à 19h00 à la salle OTAVELA**

### **LISTE DES OBJETS A TRAITER**

- 1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : [www.hauteville.ch](http://www.hauteville.ch)**
- 2. Budget 2025**
  - 2.1 Présentation des budgets de résultats
  - 2.2 Budget des investissements administratifs
    - a) Crédit d'étude pour le site pollué – stand de tir
    - b) Tableaux interactifs – école
    - c) Eclairage public – remplacement des luminaires par des LED
  - 2.3 Préavis de la commission financière  
Vote du budget global
- 3. Règlement relatif à la taxe sur la plus-value – présentation – votation**
- 4. Modification des statuts de la corporation forestière Berra – Gibloux**
- 5. Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Conseil communal

## Budget 2025

Le Conseil communal s'est penché avec attention sur le budget 2025. Etant donné que les charges liées cantonales, régionales et intercommunales ne cessent d'augmenter, la marge de manœuvre du Conseil communal est très mince. A l'issu de cet exercice, le Conseil communal présente un budget 2025 avec un **bénéfice de CHF 210'139.80**. Ce résultat est dû à un revenu extraordinaire de CHF 454'331.00, lié à la dissolution de la réserve de la réévaluation du patrimoine financier. Sans cette écriture purement comptable, le budget 2025 serait déficitaire de **CHF 244'191.20**.

Concernant **les investissements 2025**, le Conseil communal a décidé d'y mettre :

- un crédit d'étude pour le site pollué – stand de tir
- l'achat de 2 tableaux interactifs pour l'école
- le remplacement des luminaires par des LED pour l'éclairage public

Ces investissements représentent un montant de **CHF 142'150.00**.

Le détail de tous les comptes est à disposition à l'administration communale et sont publiés sur notre site internet.

## Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value

A la suite de l'entrée en vigueur des dispositions légales modifiant la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions en lien avec la taxe sur la plus-value au 1<sup>er</sup> octobre 2023, l'article 113a al. 1a LATeC permet aux communes de prélever une taxe communale sur la plus-value liée à des mesures d'aménagement sur la base de la taxation cantonale. Cette taxe communale se monte au maximum à 25% de la taxe cantonale et est déduite de la taxation cantonale. Le canton se charge d'assumer toute la procédure de taxation, d'estimation et de perception et il reversera à la commune qui sera dotée d'un règlement de la part de 25%.

Pour rappel, le canton examine la situation des propriétés lors de modifications du plan d'aménagement communal. Si un terrain voit son affectation changée ou son indice de construction augmenté du double au plan d'aménagement local, une procédure de taxation est engagée. Cette taxation est régie par la loi cantonale.

Le règlement a été établi sur la base du règlement type transmis par le Service des constructions et de l'aménagement. Le Conseil communal soumet le règlement pour approbation à l'assemblée. Le document ne sera pas lu mais est disponible pour consultation à l'administration communale et sur le site internet de la commune.

## Bâtiment de l'ancienne laiterie – fin des travaux

Pour terminer les travaux d'entretien du bâtiment de l'ancienne laiterie, les travaux de la réfection du toit et des façades débuteront au printemps 2025, suivi du goudronnage de la place. De ce fait, ce bâtiment aura été rénové et mis en valeur avec l'ouverture d'une boulangerie à Hauteville ce qui ravit les habitants de notre village !

Nous comptons sur votre compréhension pour les éventuels désagréments durant ces derniers travaux.

## Feux de signalisation – Traversée route cantonale

Les travaux pour la mise en place de feux sur la route cantonale pour sécuriser le passage piéton sont terminés depuis septembre 2024.

Le Conseil communal est satisfait des travaux réalisés. Ceux-ci sécurisent l'accès aux piétons. Pour toutes fins utiles, nous vous transmettons le lien de la police cantonale concernant la prévention routière.

<https://www.fr.ch/dsjs/pol/prevention/education-routiere>

Toutefois, nous vous rappelons que le déplacement des enfants sur le trajet maison – école est sous la responsabilité des parents. (art.18RLS)



## Déneigement routes communales – Taille des haies

Comme l'an dernier, le service hivernal sera assuré dès les premières neiges par Messieurs Dominique et Loïc Magnin qui ont été mandatés par le Conseil communal.

Dans le but de faciliter le déneigement de nos routes communales, nous remercions chaque habitant de laisser **les accès publics libres** (aucun stationnement de véhicule sur la voie publique).

Le travail de déneigement s'organise de manière à ce que les axes principaux de la commune soient déneigés en premier, puis les axes secondaires et pour terminer les accès privés (sur mandat uniquement).

Nous vous rappelons également que, chaque année, tout propriétaire a l'obligation **de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et tailler les haies vives bordant les voies publiques et privées.**



## St-Nicolas

La société de jeunesse d'Hauteville « La Gaieté » a le plaisir de vous annoncer la venue de

### **St-Nicolas Le vendredi 6 décembre 2024**

St-Nicolas sera présent à la salle Otavela à 18h30. Il se réjouit d'entendre les poésies et chansons des enfants.

Afin que tous les enfants puissent recevoir leur petit présent, merci de bien vouloir les inscrire au 079/455 93 98 jusqu'au 30 novembre 2024.



Bien évidemment vous êtes toutes et tous cordialement convié-e-s à venir partager un moment convivial autour d'une tasse de thé ou de vin chaud dès 18h00.

## Création d'un jardin du souvenir et d'un chemin en pavés au cimetière

Durant ce mois de novembre, des travaux d'entretien du cimetière ont eu lieu. La création d'un chemin en pavés ainsi que la mise en place d'un jardin des souvenirs ont été entrepris. Voici deux photos des travaux réalisés.



## Guichet virtuel

Commander une attestation de domicile depuis chez vous !

Vous devez attester de votre domicile pour une démarche officielle ou dans un autre but ? Nous vous délivrons volontiers une attestation de domicile qui confirme votre adresse et la durée de votre résidence dans notre commune. Dès à présent vous pouvez le faire sans devoir vous déplacer au guichet de l'Administration communale.



### Comment procéder ?

1. Scanner le code QR ou aller sur le site internet communal [www.hauteville.ch](http://www.hauteville.ch)
2. Sélectionner le menu Administration / démarches administratives / guichet virtuel et prendre connaissance de sa description.
3. Se connecter au guichet virtuel, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.

## Cartes d'élimination des déchets

Il a été constaté qu'un certain nombre de cartes à déchets nous revenaient déformées ou défectueuses.

Nous vous rappelons que celles-ci ne doivent pas être rangées dans un endroit qui peut subir de fortes fluctuations de chaleur.

Déchetterie intercommunale de  
Corbières, Hauteville et Bottrens



1082

**MERCI DE NE PAS INSERER DE CARTES DEFORMEES DANS L'APPAREIL A RECHARGE !**

Si votre carte est déformée ou défectueuse, merci de la rapporter au bureau communal afin que nous puissions procéder à son remplacement ainsi qu'au remboursement du solde.

## Eau communale

### Information sur la qualité de l'eau potable du réseau

**Bases légales :** Article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016. Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

**Information :** L'eau du réseau est analysée périodiquement par le laboratoire cantonal à Fribourg. Durant l'année 2023, 19 analyses ont été réalisées. Les prélèvements ont été effectués à la station de pompage du Tavalet avant et après UV, au réservoir de Bonne Fontaine avant et après UV, chez deux abonnés ainsi qu'après les nettoyages des réservoirs.

Sur la base des rapports d'analyse du 16 mars, du 28 juin et du 16 octobre 2023 du laboratoire cantonal, nous vous informons des résultats ci-dessous :

**Contexte :** Ces prélèvements ont été effectués dans le cadre de l'autocontrôle.

Conditions météo :

**16.03.23 :** dernières 24 heures : sec ; 2-5 jours : précipitations / fonte des neiges.

**28.06.23 :** dernières 24 heures : sec ; 2-5 jours : sec.

**16.10.23 :** dernières 24 heures : sec ; 2-5 jours : faibles précipitations.

**Qualité microbiologique et chimique :** Sur la base des prélèvements effectués durant l'année 2023 tous les échantillons analysés correspondaient aux normes.

**Dureté totale de l'eau :** La dureté totale de l'eau varie entre **17.7** et **34.3** degrés français, ce qui donne une eau moyennement douce à dure.

Une eau peut être classée de la manière suivante :

Dureté totale En mmol/l	Appréciation	Dureté totale En °F	Dosage de poudre à lessive
0 – 0.7	très douce	0 – 7	- - -
0.7 – 1.5	douce	7 – 15	- -
1.5 – 2.5	moyennement douce	15 – 25	-
2.5 – 3.2	assez dure	25 – 32	+
3.2 – 4.2	dure	32 – 42	++
au dessus de 42	très dure	au dessus de 42	+++

La dureté totale de l'eau varie en fonction de la quantité d'eau fournie par les sources de la Tsabier et de Crau Bourret, dont l'eau est plus douce que celle provenant du puits du Tavalet.

**Teneur en nitrate** : La teneur en nitrate est de 1 à 11 mg/l. (tolérance 40 mg/l)

**Provenance de l'eau** : L'eau provient de la source de la Tsabier et du puits du Tavalet (commune de Hauteville) ainsi que de la source de Crau Bourret (commune de Corbières).

**Traitement** : L'eau est désinfectée par UV (ultraviolet) uniquement. Elle ne subit aucune adjonction et n'est pas filtrée.

**Conclusion** : Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons prélevés en 2023 sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable.

En parallèle à notre autocontrôle, une campagne de recherche des substances alkyles perfluorées et polyfluorées (PFAS) a été menée par le SAAV. Les résultats répondaient aux exigences fixées par l'OBPD pour l'eau potable.

### Sources privées

**Bases légales** : Règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11)

**Art. 16** Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP)

<sup>1</sup>Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

**Art.19** Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP)

<sup>1</sup>La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. **Pour les petits distributeurs 2 analyses par an sont exigées. Celles-ci doivent être faites auprès du Laboratoire Cantonal.**

**Fuite d'eau sur conduite privée** : Si vous entendez une vibration ou un bruit sourd dans votre conduite d'eau, proche du compteur, veuillez informer l'administration communale ou le fontainier.

**Danger de gel** : Afin d'éviter tout danger de gel de vos conduites, n'oubliez pas de purger vos installations.

### **Renseignements supplémentaires :**

Chassot Nicolas, fontainier, au 079/504.91.60

e-mail : [nicolas.hauteville@gmail.com](mailto:nicolas.hauteville@gmail.com)



# CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

**Vous travaillez  
ENCORE**

**ils travaillent  
DÉJÀ...**



- Simulez une **PRÉSENCE!**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE!**
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au **117!**

policefr.ch



## Billets dégriffés Commune

Depuis le 1er novembre 2024, la Commune de Hauteville propose la vente des billets dégriffés Commune des CFF. Elle remplace l'ancienne carte journalière commune.

Chaque carte est nominative (nom, prénom, date de naissance) et peut être émise comme billet mobile ou papier.

Les cartes journalières dégriffées Commune peuvent être vendues de 6 mois à un jour avant la date de voyage souhaitée. Le niveau de prix 1 est disponible jusqu'à maximum 10 jours avant la date de voyage.

Si le contingent du niveau de prix 1 est épuisé pour la date de voyage souhaitée ou si l'achat a lieu moins de 10 jours avant la date de voyage, les cartes journalières dégriffées sont automatiquement proposées au prix de vente plus élevé (niveau de prix 2).

Si le niveau de prix 2 est également épuisé, plus aucune carte journalière dégriffée Commune n'est proposée pour la date de voyage concernée.

Les billets doivent être **commandés et retirés directement au secrétariat communal** durant les heures d'ouverture.

Le paiement est effectué au comptant ou par TWINT.

Classe et segment	Niveau de prix 1 : Disponible entre 6 mois et jusqu'au plus tard 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 : disponible dès que le niveau de prix 1 est épuisé et jusqu'au plus tard 1 jour avant la date du voyage
2 <sup>e</sup> classe avec demi-tarif	39.-	59.-
2 <sup>e</sup> classe sans demi-tarif	52.-	88.-
1 <sup>ère</sup> classe avec demi-tarif	66.-	99.-
1 <sup>ère</sup> classe sans demi-tarif	88.-	148.-

 SBB CFF FFS

Découvrez la Suisse avec la  
carte journalière dégriffée  
Commune.



[cartejournaliere-commune.ch](https://cartejournaliere-commune.ch)



## Réduction des primes à l'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

### Limite légale du revenu

Les limites du revenu pour l'année 2025 se présentent comme suit :

- Pour une personne seule sans enfant à charge, la limite légale est fixée à **CHF 37'000.-**
- Pour un couple marié sans enfant à charge, la limite légale est fixée à **CHF 65'000.-** à ce montant s'ajoute **CHF 14'000.-** par enfant à charge;
- Pour une personne seule avec enfant(s) à charge, la limite légale est fixée à **CHF 43'400.-**; à ce montant s'ajoute **CHF 14'000.-** par enfant à charge.

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

### Montant de la réduction

Le système d'échelonnement des taux applicables pour le calcul du montant de la réduction des primes pour 2025 reste inchangé. Comme l'année dernière, afin de neutraliser les effets de seuils entre chaque palier lorsqu'il y a une différence du revenu entre chaque période fiscale, les taux sont échelonnés sur 60 paliers allant de 1% à 65%.

Vous trouverez la table complète du système d'échelonnement des taux à l'adresse [www.ecasfr.ch/rpi](http://www.ecasfr.ch/rpi).



## Groupe de jeux / Ecole maternelle

# LES COQUELICOTS

Dès 2 ans et demi



Lieu :

Au Coeur de la ferme, Rte de la Vieille Scie 2,  
1648 Hauteville



Horaire :

Lundi : 8h15-11h15 et 13h15-16h15

Mardi et Mercredi : 8h15-11h15

Dès septembre 2025 Jeudi 8h15-11h15



Prix :

Dès 120.-/mois le demi-jour ( 10 mois par an )



Inscriptions :

[www.aucoeurdelaferme.ch](http://www.aucoeurdelaferme.ch) 077/485.28.31

### Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 3 février 2025 au 30 avril 2025**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 20 janvier 2025 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

**TABLE DE NOËL**

CÉLÉBREZ DANS UN ESPRIT DE PARTAGE !

Ensemble Dâme

Vous êtes senior ou vous connaissez un.e senior qui souhaite être accueilli pour un repas de Noël dans votre région?

**CONTACTEZ-NOUS!**

Pro Senectute Fribourg : 026 347 12 93 / [sportetformation@fr.prosenectute.ch](mailto:sportetformation@fr.prosenectute.ch)

CONCERTS **AVENT**

**Chœur mixte la Lyre, Corbières**  
Direction Emmanuel Dupasquier

**Chœur mixte Le Châtelard**  
Direction Olivier Papaux

Entrée libre **Sa 21 décembre 2024** église du Châtelard  
Collecte **20 h**

Entrée libre **Di 22 décembre 2024** église de Corbières  
Collecte **19 h**





*Fenêtres de l'Avent  
1648 Hauteville*

Munissez-vous de votre tasse favorite et  
venez trinquer à l'amitié et au bon voisinage!

4 déc. de 18h à 20h  
Famille Sottas, ch. de l'Ecole 5

14 déc. de 17h30 à 19h30  
Famille Sonnenwyl, rte de l'Eglise 49b

18 déc. de 17h30 à 19h  
Famille Pralong, rte du Lac 62

20 déc. de 18h à 20h  
Famille Singy, rte de l'Impart 15

**Association du Quartier de Longemort**

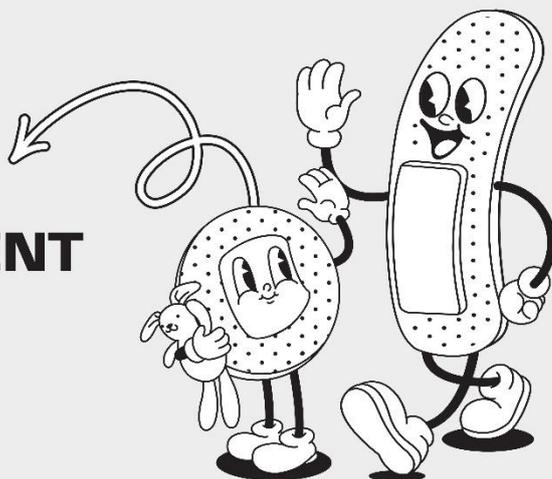
## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2025 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

### District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Bulle</b>	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	<b>Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine</b>		
<b>Châtel-sur-Montsalvens</b>	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	<b>Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, l'après-midi</b>		
		14 janvier	11 février	11 mars
		8 avril	13 mai	10 juin
		8 juillet	12 août	9 septembre
		14 octobre	11 novembre	9 décembre
<b>La Roche</b>	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	<b>Le 3<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		20 janvier	17 février	17 mars
		14 avril (2 <sup>ème</sup> )	19 mai	16 juin
		21 juillet	18 août	15 septembre
		20 octobre	17 novembre	15 décembre
<b>Villars-sous-Mont</b>	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 <sup>er</sup> étage	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		27 janvier	24 février	24 mars
		28 avril	26 mai	23 juin
		28 juillet	25 août	22 septembre
		27 octobre	24 novembre	22 décembre
<b>Centre de puériculture de la Gruyère</b>  Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée				
		<b>Plus d'informations ?</b>  <b>Tél. 026/347.38.83</b>		

# URGENCE MÉDICALE: QUE FAIRE ? LE BON COMPORTEMENT AU BON MOMENT



→ **ALLER À LA PHARMACIE**  
→ **OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE**  
**0900 146 146** CHF 2.-/min

→ **ALLER À LA PHARMACIE**  
→ **OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE**  
**0900 146 146** CHF 2.-/min



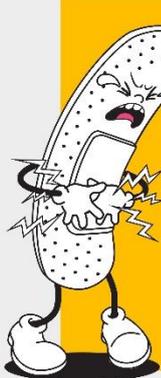
## Adultes PAR EXEMPLE

- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge, maux de tête légers



## Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge



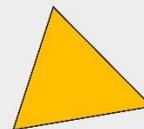
→ **APPELER VOTRE MÉDECIN TRAITANT·E**  
→ **OU LA GARDE MÉDICALE** **0800 170 171**  
→ **OU SE RENDRE DANS UNE PERMANENCE**

→ **APPELER VOTRE PÉDIATRE**  
→ **OU LA KIDSHOTLINE**  
**0900 268 001** CHF 2.99/min,  
max CHF 29.90/appel



## Adultes PAR EXEMPLE

- Symptômes persistants
- Douleurs aiguës ou chroniques
- Coupures et blessures
- Fracture ou entorse
- Boutons ou rougeurs avec fièvre



## Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

- Symptômes persistants
- Fièvre persistante
- État général diminué
- Vomissements ou diarrhée



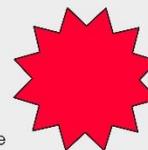
→ **ALLER AUX URGENCES**  
→ **OU APPELER LE** **144**

→ **ALLER AUX URGENCES PÉDIATRIQUES,**  
**SITES HFR FRIBOURG - HÔPITAL CANTONAL**  
**OU HIB PAVERNE**  
→ **OU APPELER LE** **144**



## Adultes PAR EXEMPLE

- Difficulté respiratoire
- Douleur à la poitrine
- Perte de connaissance, paralysie
- Importante perte de sang



## Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

- Difficulté respiratoire
- Convulsion ou perte de connaissance
- Importante perte de sang
- Vomissements ou diarrhée avec déshydratation
- Fièvre (0 - 3 mois)
- Fracture





**Installations électriques**



**Solaire photovoltaïque**



**Sanitaire**



**Chauffage**



**Mobilité électrique**

[www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)

# RAIFFEISEN



Ce qui **nous** différencie:  
**nos avantages.**

Chaque année, nos sociétaires profitent au total de plus d'un million d'avantages grâce à des solutions bancaires attractives.

**Nous offrons à nos sociétaires  
des avantages sous forme de rabais  
et de conditions préférentielles.  
Parce que nous sommes une coopérative.**

Découvrir  
les avantages  
sociétaires:





Génie civil - Maçonnerie - Aménagements Extérieurs



079 777 37 35  
www.reisch-construction.ch

depuis 2002

**BRODARD  
SERVICES**  
*Hauteville*

**TERRASSEMENT | ENDIGUEMENT | NETTOYAGE FORESTIER**

078 850 98 76 | [brodard-services.ch](http://brodard-services.ch)

The advertisement for Brodard Services Hauteville features a yellow and dark blue background. On the left, a white silhouette of a person using a shovel is shown. The text "depuis 2002" is written in white on a yellow banner. The company name "BRODARD SERVICES" is in large, bold, white letters with a blue outline, and "Hauteville" is in a smaller, italicized white font below it. At the bottom, the services "TERRASSEMENT | ENDIGUEMENT | NETTOYAGE FORESTIER" are listed in yellow, followed by the phone number "078 850 98 76" and the website "brodard-services.ch" in white.



# Nota bin la dâta!

*(Note bien la date!)*



*Notre traditionnel*  
**MATCH AUX CARTES**  
dès 18h00 à la Salle Otavela (à Hauteville)

**Ou pyéji dè tè vère**  
*(Au plaisir de t'y voir)*

A Bulle et aux alentours

## **Ecriture créative** **Ateliers pour débutants** **et expérimentés**

[www.eloiz-ecrit.com](http://www.eloiz-ecrit.com)



DÉCOUVRIR, OSER, PERSÉVÉRER, S'AMUSER  
On a tous quelque chose à dire



**Frédéric Marchon**  
Conseiller en assurances  
M 079 362 26 66  
frederic.marchon@mobiliere.ch

Agence générale Bulle  
Jacques Yerly  
mobiliere.ch/bulle



1221340



BOULANGERIE  
**GRANGIER**

Téléphone : 026 565 38 85

Horaires

Du lundi au vendredi de 6h00 – 18h30  
Samedi de 6h30 à 12h00  
Dimanche de 7h00 à 12h00



Menuiserie  
François Passaplan  
*Charpente - Rénovation*

☎ 079 230 27 19      1648 Hauteville



*Coiffure Béatrice*

DAMES - MESSIEURS - ENFANTS - MARIAGES

**SUR RENDEZ-VOUS**

026 912 38 90  
079 537 85 39

**Béatrice Brodard**  
Route de la Fin 42, 1648 Hauteville

## Numéros utiles

### Secrétariat communal

[commune@hauteville.ch](mailto:commune@hauteville.ch)

026 915 92 00

### Heures d'ouverture

Lundi 15h00 – 18h30

Mardi 14h00 – 16h00

Jeudi 8h00 – 11h00

ou sur rendez-vous

Contrôle des habitants [controle.habitant@hauteville.ch](mailto:controle.habitant@hauteville.ch) 026 915 92 02

Caisse communale [caisse@hauteville.ch](mailto:caisse@hauteville.ch) 026 915 92 01

Syndic (Bernard Bapst) 079 815 60 61

Agent AVS (Claudia Kolly) 026 915 92 01

Accueil extrascolaire 079 899 99 38

Secrétariat de l'UP Compassion, Bulle 026 919 61 00

UP Compassion, Bulle (urgences) 079 649 60 84

Garde médicale 0800 170 171

Pharmacie de garde 0900 146 146\*

\*(CHF 2.-/min)

La Commune remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Commune de Hauteville – **Rédaction de l'Echo**  
Raiffeisen IBAN CH98 8080 8007 0690 7083 2

**Vos informations sont les bienvenues !**

## Sapins

La commune de Hauteville met à disposition des citoyens qui le désirent un sapin de Noël. Cette année, la distribution des sapins aura lieu le **vendredi 13 décembre 2024 entre 18h00 et 19h00** devant le complexe communal.

Comme chaque année, les sapins seront remis gratuitement, mais une petite collecte sera faite pour moitié en faveur des enfants de l'école primaire et pour moitié au profit des aînés du village.

## Fermeture bureau communal – Vacances de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du jeudi 19 décembre 2024 à 11h30 au vendredi 3 janvier 2025 inclus. Nous serons à nouveau à votre disposition dès le lundi 6 janvier 2025 aux horaires habituels.

*Le Conseil communal ainsi que le personnel  
communal vous adressent leurs meilleurs vœux  
de bonheur et de santé à l'approche  
des Fêtes de fin d'année !*



# Déchetterie intercommunale

## Horaires et jours d'ouverture en 2025



Mardi		17h00 - 19h00
Mercredi		14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre)
Jeudi		17h30 - 19h30
Samedi	09h00 - 11h00	13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Ouvert
  Fériés : fermé
  Horaire spécial

Jeudi 2 janvier 2025: 16h30 - 19h30  
 Samedi 27 décembre 2025: 08h00 - 11h00 13h00 - 17h00  
 Samedi 3 janvier 2026: 08h00 - 11h00 13h00 - 17h00